

Ad. E.



Me Yvon Daigle, Ad. E.
Daigle, Jacques & Associés inc.
Sherbrooke

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Me Yvon Daigle, associé fondateur du cabinet, pratique essentiellement dans les domaines du droit fiscal, corporatif et commercial. Il agit comme conseiller juridique auprès d'entreprises régionales, dont certaines ont une envergure nationale.

CONTRIBUTION

Depuis 1990, Me Daigle agit à titre de syndic-correspondant du district de Saint-François qui compte 475 avocats. À ce titre, il est un intervenant de première ligne et une ressource pour le public et les membres du Barreau du district, tant du point de vue préventif que curatif. ● Il a enseigné le droit fiscal et le droit corporatif, et a été correcteur à l'École du Barreau (centre de Sherbrooke) entre 1977 et 1987. Il a été chargé de cours en droit fiscal à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke (1990).

RAYONNEMENT

Il est reconnu par ses pairs pour sa rigueur intellectuelle et professionnelle. Il est aussi reconnu dans le district de Saint-François pour être non seulement un excellent auxiliaire de la justice, mais également un confrère disponible et facilement accessible pour répondre aux questions qui relèvent de sa compétence. Il a été récipiendaire du prix reconnaissance du Barreau de Saint-François pour son travail bénévole et sa collaboration exceptionnelle à titre de syndic-correspondant du district de Saint-François (2004).